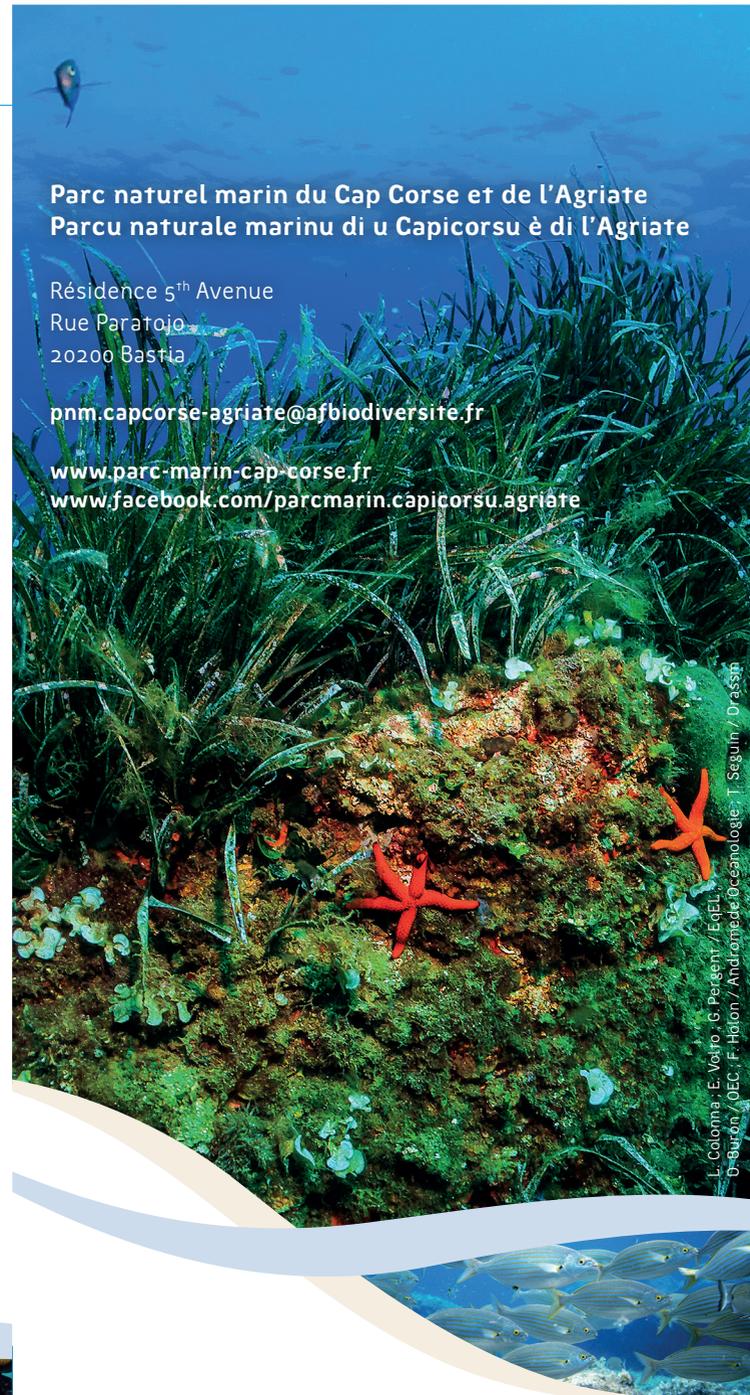




Un Parc en 6 orientations

Ces 6 orientations de gestion figurent sur le décret de création du parc naturel marin :

- **améliorer la connaissance des espaces littoraux et marins** autour du Cap Corse et de l'Agriate dans leurs composantes naturelles et culturelles, par l'inventaire, le recueil et l'approfondissement des connaissances scientifiques, des savoirs locaux et de la recherche participative,
- **sensibiliser, responsabiliser et accompagner les différents publics** pour que leurs pratiques répondent aux enjeux de développement durable et de préservation de la biodiversité marine,
- **préserver, voire restaurer, l'intégrité des écosystèmes marins et littoraux**, notamment celle des habitats et espèces rares ou emblématiques du parc,
- **contribuer à la caractérisation, l'évaluation et l'amélioration de la qualité des eaux**, indispensables au bon fonctionnement et au bon état des écosystèmes marins du Cap Corse et de l'Agriate,
- créer et entretenir une dynamique pour que les activités professionnelles et de loisirs fassent du parc **un modèle exemplaire de développement durable et équitable, ouvert à l'innovation**,
- **se réapproprier la culture maritime locale et transmettre la passion de la mer** : espace d'évasion, de liberté mais aussi de devoir.



Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate Parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate

Résidence 5th Avenue
Rue Paratojo
20200 Bastia

pnm.capcorse-agriate@afbiodiversite.fr

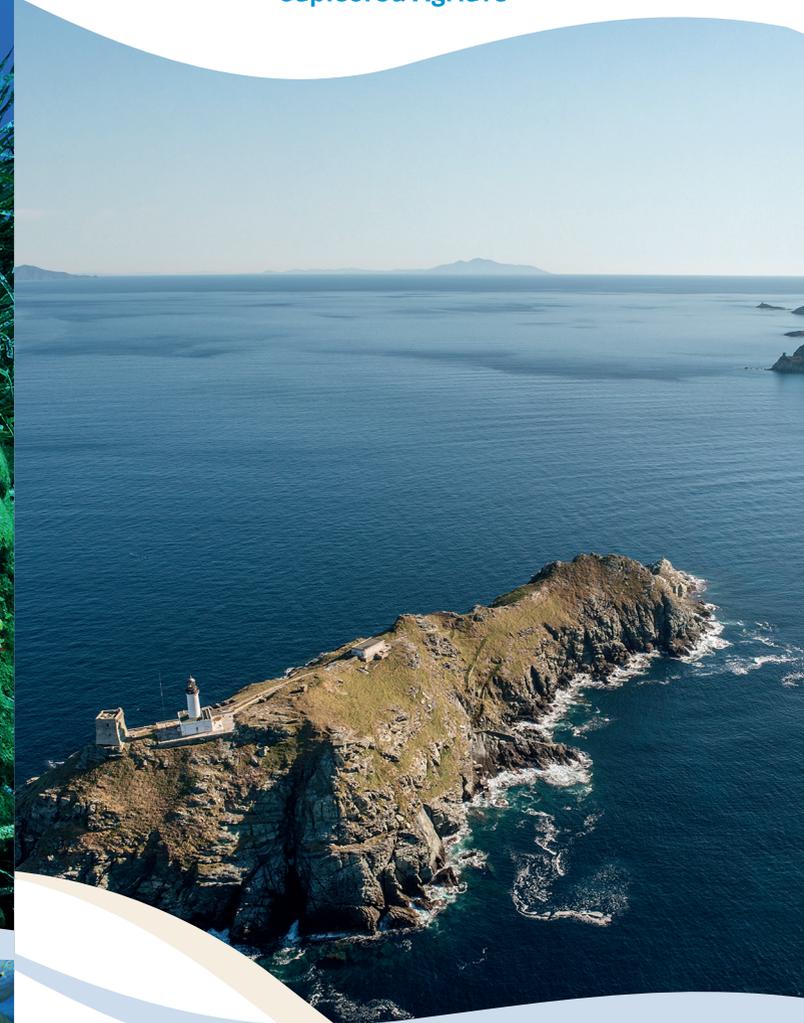
www.parc-marin-cap-corse.fr

www.facebook.com/parcmarin.capicorsu.agriate

L. Colonna / E. Vairo / G. Pergent / EqEL /
D. Buisson / OEC / F. Holon / Andromède Océanologie / T. Seguin / Drassin



Cap Corse Agriate
Capicorsu Agriate



Parc naturel marin
du Cap Corse et de l'Agriate
Parcu naturale marinu
di u Capicorsu è di l'Agriate



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Le plus grand parc naturel marin de métropole

Qu'est-ce qu'un parc naturel marin ?

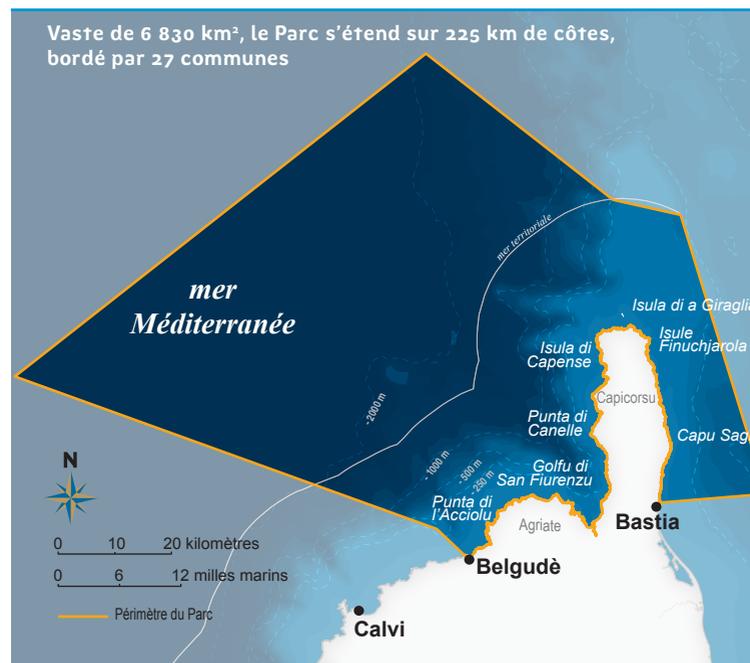
Un parc naturel marin est une aire marine protégée qui répond à trois objectifs complémentaires :

- mieux **connaître** le milieu marin ;
- le **protéger** ;
- soutenir le **développement durable** des activités.

Une gouvernance locale

Le parc naturel marin est gouverné par un **conseil de gestion**, véritable « parlement local de la mer ». Il réunit en son sein 48 membres, tous acteurs du milieu marin : élus locaux, représentants du monde économique comme les pêcheurs professionnels, usagers de loisirs en mer, associations environnementales et culturelles, services de l'Etat. Le conseil de gestion donne des avis sur des activités susceptibles d'altérer de façon notable le milieu marin, et élabore pour 15 ans la politique du Parc.

Le parc naturel marin fait partie de l'Agence française pour la biodiversité (AFB). L'Office de l'environnement corse, compte tenu de son rôle important en matière de protection et gestion du milieu marin, s'associe à l'AFB pour contribuer au fonctionnement du Parc.



Un territoire exceptionnel et précieux

Créé en juillet 2016, le Parc s'étend du nord de Bastia sa ville porte à l'est, jusqu'à la commune de Belgudè en Balagne à l'ouest. Il englobe, notamment, la réserve naturelle des îles du Cap Corse, ainsi qu'une vaste portion de zone économique exclusive jusqu'aux eaux limitrophes italiennes.

Les espaces marins et littoraux abritent des milieux riches et variés. Ils représentent des **lieux de vie** (reproduction, nourricerie, étape migratoire) pour de nombreuses espèces qui profitent de la diversité des habitats : herbiers de posidonie, coralligène, rhodolithe, canyons, micro-estuaires, atolls de coralligène.

La beauté et la diversité de ces milieux constituent le socle de nombreuses **activités** (pêche artisanale, activités de loisirs, trafic maritime, tourisme) et contribuent à forger une **identité maritime locale**.

Quelques chiffres

- 100 km² d'herbiers de posidonie
- 250 km² de fonds à rhodolithes
- 26 ha d'atolls coralligène au nord du cap Corse
- 7 espèces de cétacés
- 13 espèces avifaune protégées au titre Natura 2000
- 40 bateaux de pêche professionnelle
- 2 cantonnements de pêches
- 20 000 navires marchands par an
- 18 000 habitants (cinq fois plus en période estivale)
- 1 bateau classé Monument historique
- 22 tours du littoral
- 145 vestiges archéologiques sous-marins

Le Parc en action

En mer ou sur le littoral, une dizaine d'agents du Parc sont engagés dans des actions d'information et **sensibilisent** tous les publics à l'environnement marin. Ils réalisent des **suivis** des écosystèmes marins et des missions de police, mènent des projets de soutien au **développement durable** des activités et de valorisation du patrimoine culturel maritime.

